

Un nouveau président pour l'assad

Après 8 ans de mandat, Jacques Grappe a souhaité passer la main et a cédé sa fonction de président de l'assad.

Le bilan de ces 8 années de présidence est très positif ; l'activité de l'assad s'est considérablement développée et diversifiée (voir encadré) et la situation financière de l'association est saine.

Aujourd'hui, l'assad compte **678 salariés** (soit 559 en équivalent temps plein) et intervient auprès de **4 000 personnes par an**.

En 8 ans...

- Progression du nombre d'heures de service d'aide à la vie quotidienne : de **370 000** à **460 000** heures
- Extension de la capacité du service de soins infirmiers à domicile : de **80** à **200** places (dont **10** spécialisées Alzheimer)
- Augmentation du nombre de repas livrés à domicile : de **33 000** à **75 000**
- Ouverture de **3** accueils de jour
- Création d'un service bricolage/jardinage et d'un service téléassistance
- Mise en place de nombreuses actions de prévention : Nutriconseil25, Aide aux Aidants (« Café des Aidants », « Rendez-vous des Aidants »)...
- Lancement en 2010 d'un réseau de bénévoles pour participer au maintien et au développement de la vie sociale des personnes aidées
- Progression du budget de l'association : de **6 300 000 €** à **16 000 000 €**



Jean-Luc Boyer

Le 25 octobre 2010, le conseil d'administration de l'assad a élu son nouveau président, Jean-Luc Boyer qui occupait la fonction de vice-président⁽¹⁾.

domicile(s) l'a rencontré pour faire plus ample connaissance.

domicile(s) : Jean-Luc Boyer, vous venez d'être élu président de l'assad. Dans votre parcours de professionnel ou d'homme, qu'est-ce qui vous a conduit jusqu'à notre association ?

Jean-Luc Boyer : Ingénieur de formation, j'ai été directeur des services techniques de la Ville de Besançon. Deux axes ont toujours soutenu mon positionnement :

- rendre aux usagers le meilleur service possible,
- soutenir et former ceux qui assurent ces services.

Puis, il y a eu la rencontre avec un administrateur de l'assad et un intérêt pour cette structure. Si au premier abord il y a peu à voir entre les services techniques d'une ville et des services d'aide à domicile, j'ai retrouvé là les valeurs et préoccupations qui sont les miennes.

Connaissez-vous l'aide à domicile auparavant et dans quelle mesure votre investissement au conseil d'administration en a-t-il modifié votre perception ?

Comme quelqu'un dont les parents font appel à des services d'aide à domicile et qui a une démarche d'aident et d'usager. L'investissement au conseil d'administration a modifié la perception que j'avais de ce secteur. J'ai un autre regard, plus de l'intérieur en quelque sorte. J'ai découvert les aspects techniques, organisationnels, toute une structure professionnelle avec des gens engagés autour de valeurs que je partage, sans objectif de rentabilité mais d'équilibre financier.

Président de l'assad, c'est un engagement, une responsabilité... Comment concevez-vous cette fonction ?

Comme l'animateur d'un groupe de bénévoles avec les professionnels qui assurent ces missions tous les jours. Avec aussi une préoccupation pour la stratégie, surtout dans un contexte où la donne de base (notamment financière) va être très perturbée (5^{ème} risque...).

Le secteur traverse une crise sans précédent liée aux problèmes de financements. Quelle posture tenir ?

Une posture de vigilance de façon à pouvoir intervenir au niveau local pour éviter les décisions qui pourraient être dommageables pour les personnes (réduction des prises en charge, diminution des aides, diminution du temps d'intervention...). Une posture de vigilance aussi pour les salariés, pour veiller au maintien des emplois qualifiés et responsables qui requièrent des compétences techniques, relationnelles et demandent des prédispositions psychologiques. Ce sont des emplois de plus en plus qualifiés.

Quels messages souhaiteriez-vous faire passer aujourd'hui ? Aux personnes, aux salariés ? À nos partenaires ?

Le même message : les assurer de ma volonté de poursuivre l'engagement, l'investissement avec les salariés et les bénévoles du conseil d'administration, de servir et de bien servir, et ce, dans un souci de solidarité avec nos anciens en particulier.

(1) Le conseil d'administration de l'assad est constitué de deux collèges qui représentent respectivement le secteur de Besançon et celui de Pontarlier. Jean-Luc Boyer était vice-président du collège de Besançon (aujourd'hui remplacé par Jacques Grappe), Jacques Adriansen est quant à lui vice-président du collège de Pontarlier.

Franche-Comté Domiciles

Le 17 novembre 2010 s'est déroulée l'assemblée générale constitutive de Franche-Comté Domiciles, première étape de la concrétisation de l'alliance entre la FASSAD de Haute-Saône et l'assad « pour faciliter, coordonner, optimiser et développer les activités d'aide et service à domicile de ses membres ».

Appartenant au même réseau national⁽¹⁾, les deux associations d'aide à domicile oeuvrent depuis de nombreuses années dans ce secteur d'activité. Proches de par leur taille, elles se retrouvent surtout dans le partage d'une philosophie et de valeurs communes : la qualité de service dans un esprit solidaire, la défense du secteur de l'aide à domicile et en particulier du statut des salariés.

C'est autour de ces deux fondamentaux que FASSAD et assad souhaitent mettre en synergie leurs moyens (humains et matériels), leur réflexion, leurs idées pour développer leur stratégie et les réponses à des demandes d'intervention. Franche-Comté Domiciles donne un cadre à ces échanges et vise aussi la défense des intérêts collectifs et individuels de ses membres et la réalisation d'économies.

Régis Lombard (administrateur de la FASSAD) est le président de cette nouvelle entité (de statut associatif) et Jean-Luc Boyer (président de l'assad) son vice-président.

Un projet ambitieux dont **domicile(s)** ne manquera pas de vous tenir informés... À suivre !

(1) UNA : Union de l'aide, des soins et des services aux domiciles

En bref...

Dans le précédent numéro de **domicile(s)**, nous avons présenté l'équipe spécialisée Alzheimer intégrée au service de soins infirmiers à domicile de l'assad.

Pour toute précision ou information sur ce service, vous pouvez contacter :

Rachel Valladont • Tél. 03 81 41 96 84 • rachel.valladont@assad25.fr

